



## Procès verbal de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2012

Les présents sont remerciés.

La présence de Mesdames Martine CHARLES et Anne Marie CORDIER – compétence culture de la COMPA - est appréciée.

La feuille de présence est émargée.

Les absents ayant adressé un pouvoir sont remerciés et excusés.

Any Belet, excusée, est remerciée pour son implication dans la rénovation des œuvres en bois sur le Parc.

Patrick Moreau est remercié pour accueillir l'assemblée générale au Château de Cop'choux.

### Rapport Moral du Président

#### Nos Valeurs

Je tiens à commencer ce rapport moral en rappelant ce qui constitue les valeurs de notre association. C'est tout d'abord notre **attachement à l'œuvre de Jean Claude Lambert**, à l'espace artistique qu'il a créé en érigeant sur le Parc ses sculptures monumentales...

Et aussi notre **volonté à animer ce Parc** pour faire en sorte qu'il devienne un lieu culturel et un patrimoine incontournable de la région en assurant sa pérennité.

Ce sont ces valeurs qui ont présidé à la création de notre association en 2006, ce sont ces valeurs qui, nous tous adhérents et bénévoles, nous animent chaque année pour faire en sorte que le Parc évolue, s'enrichisse de nouvelles œuvres, soit visité, fréquenté et reconnu des institutions.

#### Le déroulement des activités 2011

Cette année 2011 encore a été **une bonne année**, une année bénéfique pour le Parc.

- Il est devenu **le Parc Teillé Mouzeil**, et nous savons les uns et les autres ce que cette nouvelle appellation représente pour le Parc, le Pays d'Ancenis et la région.
- De **nouvelles œuvres** ont été créées par Jean Claude Lambert,
- Des **œuvres anciennes** ont été restaurées,
- De **nouveaux aménagements** ont été installés,
- Le **jardin olfactif Yves Rocher** a vu le jour,
- La **pépinière de ligneux européens** a été aménagée avec le concours du lycée agricole de Briacé,
- Plusieurs **manifestations** ont été réalisées, journées pédagogiques, visites du Parc, Journées du Patrimoine, Le Solstice d'été, le spectacle Passage de lumière avec le Collectif « Artistes & Frontière de Vie » en soutien au Peuple Indien Kichwa de Sarayaku... je citerai aussi Les Foulées du 1<sup>er</sup> Mai de Teillé où le Parc a été une étape remarquable de cette manifestation.
- et tout récemment **l'implantation d'arbres** grâce aux Pépinières Val d'Erdre.

Le Blog de l'association et le Facebook ont largement contribué au développement de la communication du Parc. Nous sommes désormais propriétaire du nom de domaine « Cosmose.fr ». A l'énoncé de tous ces points, nous sommes autorisé à constater que les missions de l'association ont été pleinement respectées en cette année 2011.

### **Les rapports avec l'environnement, le relationnel**

Toutes ces actions, toutes ces animations, n'auraient été possibles en 2011, sans vous, **les adhérents de l'association C'Osmose, vous le Conseil d'Administration et le Bureau**, vous qui avez donné de votre temps, de votre dévouement, de votre amitié, de votre passion pour l'œuvre de Jean Claude Lambert, afin que ces objectifs soient atteints.

Soyez en tous remerciés chaleureusement.

Toutes ces actions, toutes ces animations, n'auraient aussi été possibles en 2011, sans les aides et le partenariat des **institutions locales et régionales**. Je voudrais remercier ce soir La Compa, Les mairies de Mouzeil et de Teillé et le Conseil Général de LA.

Force est de constater que les rapports avec ces institutions deviennent de plus en plus étroits, de plus en plus chaleureux et de plus en plus constructifs.

Notre volonté est de développer encore plus ses liens et de rallier à notre cause d'autres institutions comme **le Conseil Régional et Nantes Métropole**.

Enfin, toutes ces actions, toutes ces manifestations, n'auraient aussi été possibles en 2011, sans le soutien et les nombreuses aides de **partenaires privés et bénévoles et mécènes**.

Je voudrais remercier à cet égard :

- les Pépinières Val d'Erdre,
- le Centre de formation continue de Briacé,
- la Fondation Yves Rocher,
- les Carrières Chamailard,
- le bureau d'étude Perrion,
- la maçonnerie Valin,
- la société Camac,
- nos voisins du Château de Cop Chou.

Je tiens ce soir à signaler que d'autres personnes privées se sont manifestées pour aider l'artiste à continuer son œuvre dans le Parc, notamment pour continuer et achever le Cairn de la ligne de l'âme, œuvre et symbole forts du Parc.

Qu'ils en soient tous remerciés chaleureusement.

### **Les adhérents, les bénévoles**

Je souhaitai aussi aborder dans ce rapport, la vie au sein de l'association C'Osmose.

J'ai tenu tout à l'heure à remercier les adhérents, car ils sont le moteur, le sang et la chair de l'association. Sans eux, rien n'est possible.

Leur nombre a augmenté de façon significative cette année. Les rapports sont amicaux, conviviaux et ces indicateurs prévalent de la bonne santé de l'association.

Mais nous avons tous bien conscience que nous ne sommes pas suffisamment nombreux. Chacune et chacun, nous tous, nous avons un devoir de recrutement, de ralliement pour que nos objectifs à venir puissent être réalisables.

Ceux ci nécessitent des fonds bien sur, mais aussi et surtout des adhérents. C'est pour moi une préoccupation importante et un objectif prioritaire. J'ai besoin de vous tous pour rallier ces nouvelles adhésions, ces nouveaux talents, ces nouvelles passions et créer une dynamique plus forte.

Enfin, ce soir nous allons procéder au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration. Certains adhérents sont partants et je tiens à les remercier pour leur engagement et leur travail au sein de C'Osmose.

Aussi je demanderai tout à l'heure quels sont celles ou ceux qui souhaitent faire parti du nouveau Conseil d'Administration.

### **Les Projets à venir**

Les projets pour 2012 s'inscrivent ***dans la continuité de ceux de 2011.***

Nous organiserons donc les mêmes animations pédagogiques, culturelles et patrimoniales, et notre manifestation du Solstice.

Cette année sera aussi ***une année de préparation et d'organisation*** pour notre manifestation « Symposiums en biennales ».

Nous allons tout à l'heure évoquer ces projets pour 2012 et les années à venir.

Ces projets sont forts et ambitieux.

Deux commissions ont été créées et certains d'entre vous ce sont déjà portés volontaires. Nous devons être plus nombreux dans ces commissions, aussi je vous demande ce soir de nous rejoindre en vous inscrivant sur l'une ou l'autre des listes.

### **En conclusion**

L'année écoulée a été une bonne année pour C'Osmose et le Parc Monumental Teillé Mouzeil.

Elle a permis de faire évoluer le Parc et permettre à Jean Claude Lambert d'exercer son art, pour le plaisir de tous.

Aujourd'hui nous travaillons pour les actions de 2012 et notre association se doit d'être plus forte, plus efficace afin de préparer l'avenir et réussir nos projets plus lointains.

Pour réussir, je le répète, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés et de tous les talents.

Faites en sorte que de nouveaux adhérentes et adhérents nous rejoignent, et participez activement à nos commissions.

D'avance je vous en remercie, comme je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée, de votre soutien lors de nos manifestations et de votre fidélité à cette assemblée.

**Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité par vote à main levée.**

## Rapport Financier présenté par le Trésorier

### Présentation du Compte d'Exploitation 2011

L'Ensemble de la manifestation « Solstice d'été » a utilisé la totalité des ressources. Les contributions en nature ont été valorisées. Elles sont importantes à souligner pour montrer l'engagement des bénévoles et adhérents de l'association ainsi que le soutien de nos mécènes (Fondation Yves Rocher-Pépinières du Val d' Erdre)

#### Bilan 2011

ACTIF au 01/01/2011	Montant	PASSIF au 01/01/2011	Montant
<b>Immobilisation</b>	-	<b>Report à nouveau</b>	- 969,53
<b>Stock (Fournitures)</b>	-		
<b>Trésorerie</b>		<b>Dettes</b>	
Crédit Mutuel	1 351,47	Avance adhérent DS	2 500,00
Caisse	179,00		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 530,47</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1530,47</b>

ACTIF au 31/12/2011	Montant	PASSIF au 31/12/2011	Montant
<b>Immobilisation</b>	-	<b>Report à nouveau</b>	- 969,53
<b>Stock (Fournitures)</b>	-	<b>Résultat</b>	+ 482,25
<b>Trésorerie</b>		<b>Dettes</b>	
Crédit Mutuel	735,22	Avance adhérent DS	1 500,00
Caisse	277,50		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 012,72</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 012,72</b>

**Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité par vote à main levée.**

### Projets pour 2012

Ils sont dans la continuité des événements de 2011

#### **Rencontres pédagogiques**

Nous continuons d'accueillir les jeunes pour les sensibiliser aux arts plastiques. Nous portons l'accent sur l'importance de la réalisation du parking pour accueillir les cars scolaires

#### **Visites du Parc**

Le parc est libre d'accès. Un travail de communication est d'ores et déjà en œuvre pour réaliser un fascicule présentant le plan du parc et les éléments principaux de la visite.

#### **Journées du Patrimoine**

Jean Claude LAMBERT souhaite travailler durant ses journées sur une très grande pierre. Nous approuvons car nous savons le public impressionné et admiratif de voir l'artiste tailler les pierres monumentales.

Un ou deux bénévoles seront formés préalablement par l'artiste pour raconter l'âme du Parc.  
Un ou deux bénévoles pour présenter les œuvres dans la Galerie.

### **Solstice d'été**

Ce sera l'élément phare comme en 2011, l'organisation et les animations seront différentes. L'an passé le parc a été confié à des artistes parisiens le «Collectif Artistes et Frontières de vie ». Cette année nous nous recentrerons sur le Pays d'Ancenis en donnant la parole à des artistes locaux.

Les projets 2012 seront soumis au vote de l'assemblée.

## **Chantiers 2012**

### **Les Rencontres Internationales des Arts Plastiques en biennales 2013 – 2015 - 2017**

#### **Le projet et le principe**

Nous accueillerons par session 12 sculpteurs internationaux qui travailleront sur des matières pérennes : pierre, acier. Trois d'entre eux réaliseront des œuvres pour trois mécènes (celles-ci en fonction de leur destination pourraient être en bois)

Ainsi 27 sculptures (9x3) seront installées sur une des parcelles près de la Voie Verte, devenant au bout des six années un véritable musée à ciel ouvert.

#### **Les dates de la première session**

Aux alentours du 8 juin 2013 jusqu'au 22 ou 23 juin 2013, ce qui représenterait 9 jours travail pour les sculpteurs

#### **Collaboration étroite avec la COMPA**

Le Président de la COMPA a donné son accord pour que la COMPA nous accompagne dans la réflexion sur notre projet. Un calendrier est planifié, les 16 janvier, 9 février et 13 mars avant que ne se réunissent les commissions.

#### **Projet de développement territorial**

Le croisement des thématiques relevant de la culture, du tourisme de la pédagogie et de l'environnement révèle un intérêt communautaire.

#### **Ralliement d'autres partenaires publics et privés**

La présence de la COMPA à nos côtés sera un atout pour présenter notre projet au Conseil Général et au Conseil Régional. Les partenaires privés seront eux aussi sensibles à cette collaboration donnant de la visibilité sur le territoire.

#### **La réalisation des œuvres**

Le chantier se tiendra autour du théâtre à ciel ouvert, lieu viabilisé et lieu central et de rencontres.

### **Colloques et ateliers**

Nous organiserons des présentations des artistes selon des thématiques déterminées auxquelles seront conviés les jeunes et le public

### **Participation d'un artisan d'art de haut niveau : le fondeur**

Avec le concours de Mission Pays de la Loire Métiers d'Art et des Ateliers d'Art de France, le fondeur fera fondre des pièces qui seront remises aux artistes (ou vendues aux visiteurs)

### **Clôture avec le Solstice d'été**

Moment magique avec spectacle d'envergure et traditionnel feu de la St Jean

### **Travailler pour l'avenir du Parc**

#### **Assurer sa continuité et assurer sa pérennité**

Ces questions sont importantes. Comment le Parc sera-t-il pris en charge ? Des tâches très lourdes et onéreuses comme la sécurité et l'entretien sont aujourd'hui prises en charge par Jean Claude Lambert alors qu'elles devraient relever de l'association.

Nous avons planté en décembre 2011 des arbres qui donneront une physionomie grandiose au parc dans 50 ans.

Comment transmettrons nous au futur l'œuvre d'aujourd'hui ?

Les chantiers 2012 seront soumis au vote de l'assemblée.

Le Conseil d'Administration propose de passer la cotisation de 10€ à 15€ pour l'année civile 2012  
L'augmentation de la cotisation sera soumise au vote de l'assemblée

Au travers de ce budget de 24 000€ et des subventions attendues nous pourrons réaliser nos actions phares. Nos manifestations pour 2012 se feront en fonction de la contribution de nos partenaires.

Le prévisionnel 2012 sera soumis au vote de l'assemblée

Le prévisionnel pour porter la biennale 2013 sera aux alentours de 100 000 euros. Il sera à la hauteur de ce que représente le Parc pour le Pays d'Ancenis, le Département et la Région.

### **Les commissions 2012**

Nous avons constitué deux commissions et nous remercions ceux qui se sont engagés et tous ceux qui s'y engageront. Nous avons besoin de toutes les volontés et de tous les talents.

Inscrivez vous ! [jl.pelissier@cosmose.fr](mailto:jl.pelissier@cosmose.fr)

#### **Commission Evénements 2012**

Réflexion et préparation des événements sur le Parc pour 2012 : Solstice d'été en juin et Journées du Patrimoine en Septembre - à ce jour 5 inscrits -

## Commissions Rencontres Internationales des Arts Plastiques en biennales

Réflexion, contenu et préparation – à ce jour 8 inscrits -

Contactez Pascale Vallée [pascalevallee5@yahoo.fr](mailto:pascalevallee5@yahoo.fr) qui vous transmettra l'organisation définie en sous groupes

### Le renouvellement du CA

Le Conseil d'Administration peut être composé de 15 membres maximum.

Il compte à ce jour 8 administrateurs.

CA de 8 membres	Sortant	Candidatures
Jean Louis PELISSIER Président		
Denis SCHOUMACHER Trésorier		
Olivier LEGOFF Secrétaire	Olivier LEGOFF	
Philippe CHAMPIGNY		
Hugo LAMBERT		
Patrick MOREAU		
Maria MENDES		
Bertrand CHAUVEAU		
		Catherine ROUIL
		Annie COHUET
		Mado MENARD
		Marie Luce COLAS
		Pascale VALLEE

Le renouvellement du CA sera soumis au vote de l'assemblée.

### Les résolutions soumises au vote

**Les projets 2012** ont été approuvés par vote à main levée à l'unanimité

**Les chantiers 2012** ont été approuvés par vote à main levée à l'unanimité

**L'augmentation de la cotisation 2012** a été approuvée par vote à main levée à l'unanimité

**Le prévisionnel 2012** a été approuvé par vote à main levée à l'unanimité

**Le renouvellement du CA avec les candidatures proposées** a été approuvé par vote à main levée à l'unanimité

Le nouveau Conseil d'Administration est composé de 12 membres.

Il se réunit pour élire son bureau.

Catherine ROUIL pose sa candidature au poste de secrétaire,

Annie COHUET pose sa candidature au poste de secrétaire adjointe,

Mado Menard pose sa candidature au poste de 2<sup>ème</sup> secrétaire adjointe.

<b>CA de 12 membres</b>	<b>Bureau</b>
Jean Louis PELISSIER	Président
Denis SCHOUMACHER	Trésorier
Catherine ROUIL	Secrétaire
Annie COHUET	Secrétaire Adjointe
Mado MENARD	2 <sup>ème</sup> Secrétaire Adjointe
Philippe CHAMPIGNY	
Hugo LAMBERT	
Patrick MOREAU	
Maria MENDES	
Bertrand CHAUVEAU	
Marie LuceColas	
Pascale Vallée	

## **Les interventions**

### **Jean Claude LAMBERT remercie l'assemblée, le nouveau conseil d'administration et le bureau**

#### **L'entretien et la Sécurité**

Jean Claude LAMBERT remercie les mécènes et tous ceux qui nous soutiennent dans les actions d'entretien et de sécurité qui sont primordiales. Il est important et urgent de pouvoir réaliser le parking qui accueillera en sécurité les élèves.

#### **Les nouvelles œuvres dans le Parc**

Dans la ligne de l'âme ont été érigées « l'homme qui pleure » et « la bibliothèque ». Près du jardin des poètes, un banc dans lequel pousse un frêne.

#### **Les œuvres à venir dans le Parc**

Un grand cercle d'acier avec un frêne éclaté trouvé près du ruisseau  
 Une table de granit, « station » complémentaire dans la ligne de l'âme. Quand l'artiste parle de « stations » il précise que c'est une posture, une lecture, une image

#### **Les rencontres**

De nombreuses rencontres ont donné naissance au Parc et ont jalonné son histoire. Jean Claude LAMBERT revient sur celle de Kracjberg, parrain emblématique du Parc, celle de Jacques Rocher mécène du jardin olfactif, et aujourd'hui celle de Henri Couroussé à qui il donne la parole.

**Henri COUROUSSE** nous raconte avoir rencontré Jean Claude LAMBERT il y a quelques années lors des journées l'Art prend l'Air puis en d'autres occasions. Il a trouvé son idée folle et a été impressionné par la puissance ambitieuse de l'association qui le soutient. Il a répondu en décembre

2011 à l'appel à candidature pour planter les arbres. Il a de nouveau arpenté le parc. Il a toujours été admiratif de ces pierres sculptées dans les cathédrales et il veut aujourd'hui apporter une pierre à la cathédrale que bâtit Jean Claude. Cette pierre sera le cairn, il souhaite le financer.

**Jean Claude LAMBERT**, touché et enchanté, nous parle des plans du cairn qui sont déjà prêts, il nous donne les définitions du Cairn -salle souterraine entourée de pierres – et du Tertre – salle souterraine entourée de terre – Il réfléchit au nom qu'il lui donnera.

La réalisation nécessite un budget de 10 000€ environ, les interventions sont lourdes : drainage grue...

Jean Claude LAMBERT souhaiterait que la réalisation soit faite pour le Solstice d'été

**Martine CHARLES** souhaite prendre la parole pour nous confirmer différents points :

L'accord du Président de la COMPA pour nous accompagner dans nos réflexions sur nos deux projets : Les Rencontres Internationales d'Arts Plastiques et l'Avenir et la Pérennité du Parc.

L'adhésion de la Commission Tourisme, Culture, Sport et Solidarités : une note est rédigée en mettant en avant les enjeux qui positionnent le Parc dans le paysage de la COMPA pour être diffusée à tous les élus communautaires.

Le Pays d'Ancenis va représenter la deuxième ou troisième couronne de Nantes. Les besoins et les attentes des nouveaux arrivants sont à prendre en compte. Le Parc Monumental Teillé Mouzeil est emblématique pour affirmer une identité du territoire.

Martine Charles nous félicite pour ce nom donné au Parc, qui, associant Teillé et Mouzeil, lui confère d'ores et déjà un caractère intercommunal et nous encourage à rencontrer toutes les instances officielles afin que nos projets exceptionnels puissent trouver des budgets exceptionnels.

**Le Président et Jean Claude LAMBERT** remercient Martine CHARLES pour son intervention et son soutien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,

La Secrétaire,